

PACTE D'ENSEIGNEMENT POUR UN EXCELLENCE



COMMENT VALORISER LA NOUVELLE FILIÈRE QUALIFIANTE ?

Le 3 mai 2018, à Liège, des parents et des membres d'équipes pédagogiques se sont réunis pour échanger sur les pistes qui permettraient de revaloriser la nouvelle filière qualifiante prévue dans le cadre du Pacte d'excellence et qui réunirait les actuelles filières techniques et professionnelles. L'enjeu est de taille puisqu'on estime qu'à l'heure actuelle, 50% des élèves fréquentant les filières qualifiantes ne s'y trouvent pas à la suite d'un choix positif, reposant sur l'envie d'exercer un métier lié à cette filière, mais plutôt à cause d'une cascade d'échecs scolaires et de relégations.

Comment, dès lors, faciliter, pour les élèves, le développement de leur identité, tant d'un point de vue personnel que professionnel, et améliorer leur prise de conscience des réalités du monde extérieur ? Comment aider les élèves – et leurs parents – à faire des choix bien informés entre les différentes filières d'enseignement et toutes les options qui leur sont proposées ? Comment faire en sorte que l'orientation vers le qualifiant s'effectue sur base d'un choix mûrement réfléchi ? Comment renforcer la motivation des élèves et l'implication des parents dans les apprentissages qui esquisseront progressivement les choix de vie future ? Comment, enfin, améliorer l'information des parents et des élèves à propos des métiers et filières, notamment les métiers d'avenir et les métiers trop peu connus ?

SOMMAIRE :

Atelier 1 : Aider les élèves à faire des choix entre les filières d'enseignement et dans les options	2
Atelier 2 : Faire en sorte que l'orientation vers le qualifiant soit un choix mûri et positif	5
Atelier 3 : Renforcer la motivation dans les apprentissages	7
Atelier 4 : Améliorer l'information sur les métiers et les filières, notamment les métiers d'avenir et les métiers trop peu connus	9

Aider les élèves à faire des choix entre les filières d'enseignement et dans les options

Les enfants des participant(e)s ont-ils déjà participé à des activités de sensibilisation aux différents métiers et/ou aux différentes filières ? Si oui, lesquelles ?

■ Une découverte des métiers

- Des visites en entreprises ou chez des professionnels sont organisées par les écoles. La découverte des métiers en entreprise se fait essentiellement entre la 1^{ère} et la 4^e année du secondaire.
- Des écoles à pédagogie active programment en primaire des visites en classe des parents d'élèves qui viennent parler de leur métier.
- Certains secteurs économiques mettent désormais en œuvre des campagnes de sensibilisation des élèves aux métiers et professions. C'est le cas de «Building Heroes» instauré par le secteur de la construction à destination des enfants de 11 à 12 ans qui peuvent y découvrir une quinzaine de métiers liés au secteur.
- La Province de Liège finance depuis 2009 un «Technik Truck», un semi-remorque aménagé en plateforme mobile de promotion des métiers techniques en pénurie et qui vient dans les écoles à leur demande.
- Des stages de découverte sont parfois accessibles aux élèves. Il peut s'agir de stages professionnels en entreprise à destination des 4^e secondaire mais ils sont difficiles à organiser, déplorent les directions d'établissement, car il n'y a pas suffisamment d'entreprises volontaires pour accueillir les stagiaires. Certaines écoles générales prévoient également des expériences d'immersion relationnelle et citoyenne pour les élèves de rhéto.
- Les écoles orientent également leurs élèves à la moitié du cursus secondaire vers des organismes d'information générale sur les filières et métiers comme le Service d'Information sur les Études & les Professions (SIEP).

■ Des visites d'écoles disposant de filières qualifiantes

- Les élèves d'une école vont visiter d'autres établissements qui offrent des filières à orientation qualifiante, soit à l'occasion des journées «Portes Ouvertes», soit sur demande. Il peut s'agir également d'une visite interne à un établissement avec, par exemple, les élèves des premiers cycles généraux qui vont visiter les ateliers des sections qualifiantes.

Point d'attention :

- Les participant(e)s ont regretté que, trop souvent, les écoles limitent les choix de visite en s'en tenant aux établissements d'un même pouvoir organisateur, de façon à conserver les élèves dans un même groupe d'établissements, quitte à ce que ce soit au détriment d'une information complète.

■ Le général à la traîne

- La sensibilisation aux filières et métiers dans l'enseignement général semble très différente d'une école ou d'une région à l'autre, que ce soit pour le niveau primaire ou le niveau secondaire. C'est une information qui relève souvent du choix de la direction d'en organiser ou pas.
- Des participant(e)s ont également relevé le fait que, dans l'enseignement général, la sensibilisation aux filières et métiers est parfois ciblée sur les élèves ou les classes considérées comme «difficiles» par l'équipe pédagogique. Dans certaines écoles, on conseille ces options aux parents d'un élève considéré comme «à problème» en leur expliquant que ce serait bien pour lui, mais la proposition n'est en revanche pas faite aux élèves «sans problème».

Comment faudrait-il organiser idéalement l'approche orientante ?

■ À quel moment ?

Les opinions des participant(e)s sont diverses sur ce point, mais se révèlent en fait plus complémentaires qu'opposées.

- La sensibilisation aux filières et métiers devrait démarrer très tôt, dès la maternelle.
- L'information proprement dite devrait s'effectuer auprès des élèves de la 6e primaire à la 2e secondaire pour respecter les rythmes différents de préadolescents qui peuvent être plus ou moins matures.
- Plus loin dans le secondaire, des stages devraient être organisés en entreprise. Pour certain(e)s participant(e)s, cela ne doit cependant pas se faire au détriment des cours. Pour d'autres, ce serait une occasion de décloisonner les modes d'enseignement en intégrant les contenus des cours à ceux des stages, et inversement

■ Sous quelle forme ?

- L'aspect concret de l'expérimentation a été mis en avant par un certain nombre de participant(e)s qui estiment qu'il faut impérativement que les élèves puissent manipuler eux-mêmes des outils ou des objets si l'on veut susciter leur motivation.
- Les élèves devraient pouvoir choisir les écoles qualifiantes qu'ils désirent visiter.
- Les parents devraient être plus souvent sollicités pour venir présenter leur métier dans les écoles.
- Il faudrait faire plus d'activités pratiques dès l'école primaire. Les apprentissages devraient intégrer plus de créativité pour susciter l'intérêt des élèves et être conçus selon la pédagogie de projet.

Point d'attention :

- Il faudra être plus attentif à la dimension de mixité sociale dans les propositions d'orientation aux élèves ainsi qu'aux troubles d'apprentissage qui ne doivent pas être une cause de relégation.

■ Dans quelles circonstances ?

- Les options proposées par les participant(e)s sont très diverses allant de l'information lors du cours de citoyenneté à une présentation des options lors de séances animées par des professeurs formés spécifiquement.
- Les participant(e)s ont tenu à souligner qu'il serait important de mieux valoriser les journées «Portes Ouvertes». Celles-ci devraient être mieux organisées, être repensées pour offrir une expérience intéressante pour les élèves et leurs parents. Trop souvent, le projet est bouclé rapidement en début d'année sans que l'école se donne le temps de réfléchir à un véritable contenu pour ces journées. Elles pourraient également avoir lieu plus tôt dans l'année pour permettre aux élèves de visiter plusieurs établissements et de faire un choix mûri plus sereinement.

■ Par qui ?

- L'approche orientante pourrait être basée sur l'apport de personnes-ressources très diverses : les enseignants, mais aussi les parents, les anciens élèves, voire des professionnels à la retraite.
- Le monde de l'enseignement devrait apprendre à utiliser beaucoup mieux les ressources qui sont déjà présentes sur le net, par exemple toutes les vidéos de présentation de métiers disponibles sur YouTube.
- Afin d'intéresser les élèves à des pratiques d'apprentissage diverses, il pourrait être décidé de construire un «chef d'œuvre» en fin de secondaire qui impliquerait de devoir mettre en œuvre des domaines d'apprentissage différents.

Pourrait-on insérer des contenus spécifiques dans les cours habituels afin d'aider les élèves à faire leurs choix de filières et d'options ? Si oui, comment ?

- Par le décroisement : les différentes matières et options devraient être mises en parallèle afin que les élèves puissent choisir de façon informée. Il faudrait également mettre fin à la hiérarchie des disciplines en favorisant des mix plus diversifiés comme Latin et Sciences commerciales, Grec et Ébénisterie...
- En proposant des modules larges et variés : des périodes de découverte plus importantes devraient être insérées dans les heures complémentaires, étalées par exemple sur 2 semaines dès le premier degré du secondaire pour permettre aux élèves de multiplier les contacts avec des options différentes.
- En donnant du sens aux apprentissages, quel que soit le support : cela peut passer par l'ancrage d'une discipline dans la réalité avec, par exemple, des témoignages sur des thématiques intéressant les jeunes comme exercices d'audition en langue. Cela peut également se traduire par une manipulation concrète dans les cours de math (l'équerre du maçon basée sur le Théorème de Pythagore) ou de sciences.

Point d'attention :

- L'introduction de contenus visant à sensibiliser les élèves à différents apprentissages doit être bien cadrée par les adultes qui doivent en assurer le suivi.
- Le même système doit être en vigueur dans toutes les écoles pour ne pas créer de différenciation entre écoles «professionnelles» et écoles «générales».

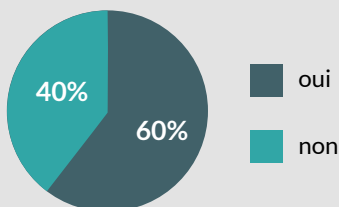
Quelle est l'expérience des participant(e)s en matière de réorientation éventuelle de leur enfant à la suite d'un échec ?

- Lorsqu'une situation de réorientation à la suite d'un échec s'est présentée, il s'agissait généralement d'une décision de délivrer à l'élève une Attestation d'Orientation B qui autorise le passage dans l'année supérieure moyennant certaines restrictions (par exemple : le passage vers l'enseignement général n'est pas autorisé).
- Cette situation est vécue de manière plus positive quand l'élève peut choisir, avec sa famille, la filière qu'il va intégrer.
- Des participant(e)s ont fait remarquer que l'élève n'a pas toujours la maturité, notamment quand cette situation se présente lorsqu'il a 14 ans, pour effectuer un choix en réelle connaissance de cause entre le redoublement et la réorientation.

L'orientation automatique vers les filières qualifiantes des élèves qui ont échoué dans une épreuve de certification (comme c'est le cas actuellement avec le CEB ou le certificat d'enseignement du 1er degré secondaire) devrait-elle être supprimée ?

La majorité des participant(e)s (60%) se prononce en faveur de la suppression de l'orientation automatique vers les filières qualifiantes des élèves qui ont échoué dans une épreuve de certification.

Faut-il supprimer l'orientation automatique ?



■ Les raisons évoquées par les partisans d'une suppression de l'orientation automatique

- Il faut sortir de la culture de l'échec actuelle en cherchant plutôt à valoriser ce que l'élève sait faire et redonner du sens aux apprentissages.
- Mieux vaudrait organiser une remédiation le plus tôt possible, dès l'école primaire, afin de prévenir l'échec. Cela suppose évidemment de former les enseignants à la remédiation. Il serait également nécessaire d'accroître l'offre en remédiation spécialisée (logopède, dyslexie, dyscalculie...).

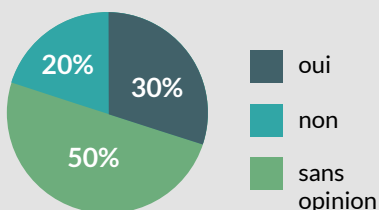
- Si la raison de l'orientation automatique est que l'élève a eu des échecs en math ou français, rien ne dit qu'il est pour autant bon en technique et que ce serait donc le choix logique.

■ Les raisons évoquées par les opposants à une suppression de l'orientation automatique

- Il ne faut pas supprimer cette possibilité tant que des alternatives réelles n'ont pas été mises en place.
- Cette décision concerne généralement un public d'élèves particulier qui connaît des problèmes d'intégration dans l'univers scolaire.

Un outil comme le Carnet de bord où l'élève consigne ses motivations et ses expériences significatives au fil des activités et apprentissages serait-il utile pour apprendre à faire des choix dans le parcours scolaire et de vie ?

Le carnet de bord : utile ?



Clairement, les participant(e)s accueillent plutôt cette proposition avec scepticisme (50% de sans opinion) et partisans et opposants ne se départagent pas vraiment (30% de partisans et 20% d'opposants).

■ Les raisons évoquées par les partisans du Carnet de bord

- Ce serait un bon outil qui aiderait l'élève à se situer par rapport à l'école et lui permettrait de repérer rapidement ses lacunes.

- Le «oui au Carnet de bord» s'accompagne en réalité souvent d'un «mais» chez les participant(e)s : c'est une bonne idée, mais comment va-t-on la mettre en œuvre concrètement, à quelles conditions pour l'élève et les enseignants ? Cela ne sera efficace qu'à condition d'expliquer correctement le sens du carnet à toutes les parties impliquées (élèves, enseignants, intervenants extérieurs.).

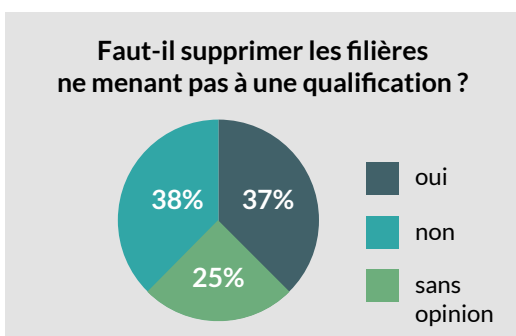
■ Les raisons évoquées par les opposants au Carnet de bord

- C'est une initiative vouée à l'échec car les élèves ne sont déjà pas vraiment capables de tenir correctement un journal de classe !
- Ce Carnet de bord va être égaré comme les autres documents. Combien de parents ont-ils conservé le carnet de vaccination de leur enfant, pourtant obligatoire ?

■ Les raisons évoquées par les sans opinion

- Cela ne fonctionnera que si l'on arrive à donner un format vivant et intéressant à ce Carnet de bord. Il faudra privilégier le format numérique et ne surtout pas en faire un outil du type «Journal de classe».
- Le contenu devra être axé sur les forces de l'élève et ne devra pas être utilisé comme carnet de suivi pointant ses échecs. Il devra porter sur des éléments autres que les seuls apprentissages, par exemple les loisirs de l'élève.
- Le projet est très (trop?) ambitieux et suppose beaucoup de responsabilisation de la part du jeune et de sa famille.
- Ce document est a priori géré par l'établissement scolaire de l'élève. Que se passera-t-il alors en cas de transfert de l'élève vers une autre école ?

Les filières qui ne débouchent pas sur un certificat de qualification ou qui n'offrent pas de qualification précise devraient-elles être supprimées ?



Cette proposition ne recueille pas de position vraiment tranchée parmi les participant(e)s : 25% évitent de se prononcer, 38% se disent contre l'idée et 37% s'expriment en sa faveur.

■ Les raisons évoquées par les sans opinion

- Que va-t-on faire des professeurs formés pour enseigner dans ces filières ?
- Beaucoup de métiers s'apprennent avant tout sur le terrain. Est-il dès lors nécessaire de toucher aux filières ?
- La formation dans ces filières ne sera pas perdue même si elle débouche sur un autre emploi que celui prévu au départ.

■ Les raisons évoquées par les opposants à la suppression des filières sans garantie de qualification

- Ce serait une façon de déshumaniser l'école. On ne choisit pas uniquement une filière parce qu'elle va déboucher sur un emploi, dont les élèves n'ont d'ailleurs généralement qu'une vision assez imprécise.
- Les employeurs sont à la recherche de «soft skills» avant tout. Celles-ci peuvent s'acquérir, quelle que soit la filière de formation choisie.
- Que vont faire les élèves intéressés par ces filières ?

■ Les raisons évoquées par les partisans de la suppression des filières sans garantie de qualification

- Ces filières peuvent être supprimées, mais il faut mettre en place une orientation et une information.
- Des filières qui n'offrent pas de qualification précise doivent être supprimées car elles ne mènent effectivement à aucune possibilité d'orientation ultérieure dans une formation ou une profession.

Point d'attention :

- Le regroupement des élèves issus des techniques de transition et les élèves en provenance des filières professionnelles va poser un problème car les deux publics n'ont pas les mêmes compétences et attitudes.
- Il vaudrait mieux ouvrir les élèves à la technique, dès l'école primaire, en décloisonnant les compétences transversales.
- Il faut avant tout revoir les profils des métiers et les adapter plus rapidement aux évolutions sur le terrain. Dans cette optique, il faudrait supprimer, ou en tous cas mieux coordonner, les différents réseaux d'enseignement qui provoquent un ralentissement des adaptations des profils de métier dans la mesure où tout le monde doit se mettre d'accord avant d'introduire le moindre changement.

Comment pourrait-on mieux impliquer l'élève et ses parents pour augmenter la motivation de celui-ci dans ses études au sein de la filière qualifiante ?**■ Le travail avec les parents**

- Favoriser les contacts positifs : les équipes pédagogiques constatent que, si les parents sont souvent absents lors de la plupart des événements organisés par l'école (soirées de contact, remises de diplôme), ils sont en revanche présents quand il s'agit de venir discuter des sanctions qui ont été prises par le Conseil de discipline à l'encontre de leur enfant. L'un des objectifs serait donc de recréer une culture d'implication positive des parents en cherchant ce qui peut les intéresser dans les initiatives de l'école.
- Multiplier les contacts : les écoles pourraient améliorer les modes de communication visant à inciter les parents à venir aux journées d'information qu'elles organisent. Dans la même optique, il serait sans doute judicieux de réfléchir, dans l'organisation des réunions et autres événements, à des horaires qui sont davantage conciliables avec ceux des parents.
- Valoriser publiquement les acquis des élèves : tou(te)s les participant(e)s ne se rejoignent pas sur la motivation générée par les remises de diplôme. Cependant, des témoignages sur la création de brevets intermédiaires et, de façon générale sur les proclamations à chaque stade du parcours des élèves, semblent en faire des occasions motivantes pour les parents. Au cours de ces remises de brevets / diplômes, les parents peuvent en effet rencontrer les enseignants et créer du lien avec l'école. Ces événements peuvent d'ailleurs être une source de motivation pour toutes les parties : l'élève, les parents, les enseignants et l'équipe pédagogique dans son ensemble.

■ Le travail avec les élèves

- Rechercher le feed-back : la solution la plus simple pour connaître les facteurs de motivation des élèves est sans doute de leur poser directement la question. Des questionnaires administrés de façon intelligente et à intervalles réguliers peuvent aider à faire émerger leurs facteurs principaux de motivation. Un travail spécifique devrait être effectué en direction des élèves majeurs dont les intérêts et les besoins peuvent être différents de leurs camarades mineurs.
- Augmenter l'intérêt pour les apprentissages : si l'école doit rester le maître d'œuvre de la construction du savoir-faire des élèves, le travail sur la motivation et le sens ne peut s'effectuer qu'en lien avec les partenaires extérieurs (entreprises, centres de formation...) qui vont apporter l'ancrage dans la réalité. L'annonce des projets qui seront menés l'année suivante – ou au cours du module suivant – devrait se faire à la fin de l'exercice précédent afin de donner un horizon motivant aux élèves. Le choix des projets pourrait d'ailleurs être plus participatif pour mieux impliquer les élèves.

■ Le travail sur les filières elles-mêmes

Il s'agira avant tout de travailler sur l'image du qualifiant pour lui restaurer ses lettres de noblesse :

- En améliorant le lien entre théorie et pratique dans chaque filière.
- En multipliant les relations entre général et qualifiant : le projet d'école pourrait être décliné, par la direction, de façon différente suivant les filières générales et qualifiantes afin de veiller à ce qu'elles soient chacune représentées dans le projet. Des membres de l'équipe pédagogique du qualifiant pourraient venir présenter les filières concernées aux élèves des filières générales de l'établissement au moment des choix d'études à effectuer.
- En multipliant, au niveau des établissements ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des opérations du type «Olympiades des métiers» ou en donnant plus de visibilité à celles qui existent déjà comme les Worldskills.

Quels pourraient être les avantages les plus évidents pour les élèves d'un système de certification par modules * par rapport au système actuel d'avancement par année d'apprentissage ?

* Le Pacte d'excellence veut introduire un système de « Certification par unité d'apprentissage » (CPU) qui permet à l'élève de valider progressivement ses acquis, en « découpant » l'apprentissage en modules, et d'être certifié sur le résultat final. L'élève sera invité à parcourir un nombre déterminé d'unités / modules en trois ans.

- La conscience de la progression : les CPU permettent à l'élève de voir plus clairement où il en est dans son parcours de formation et donc, à se rendre compte de sa progression. C'est donc un système positif pour l'image de soi des élèves.
- La rapidité du feed-back : le système par module offre une évaluation plus régulière aux élèves qui peuvent donc cerner plus rapidement leurs lacunes et chercher à y remédier. Dans le système d'année scolaire, ce n'est généralement qu'au terme de plusieurs séquences d'apprentissage que le constat de lacunes, parfois déjà installées depuis le début du parcours, sera effectué.
- La valorisation des acquis : l'élève disposera d'un certificat pour les modules qu'il a réussis même s'il n'obtient pas son diplôme final. Des élèves pourraient également reprendre des études, après avoir travaillé un certain temps, sans devoir recommencer leur parcours depuis le début.
- La possibilité de passerelles supplémentaires : l'avancée par module permettrait à des élèves inscrits en CEFA de réintégrer, s'ils le désirent, les filières d'enseignement traditionnel.

Point d'attention :

- Certain(e)s participant(e)s se sont inquiétés du risque de voir les élèves, une fois la certification pour le module acquise, oublier le contenu de ces apprentissages.

Dans le système basé sur les unités de validation, le redoublement serait interdit et remplacé par une remédiation permanente qui permet de prendre rapidement en charge les difficultés des élèves et d'éviter ainsi l'échec. Une bonne idée ou pas ?

Une bonne idée parce que :

- La remédiation aide à comprendre ce que l'élève ne comprend pas.
- La remédiation a un impact positif sur les élèves car ne pas doubler est important pour leur estime de soi et donc leur motivation.
- Il est possible d'intégrer dans l'horaire des plages à la fois de remédiation, mais aussi d'approfondissement qui permettraient à tous les élèves, quel que soit leur rythme d'avancement, de trouver un intérêt au système.
- La remédiation apporterait une véritable revalorisation des cours. Elle aiderait à éviter ce à quoi on assiste à l'heure actuelle : des délibérations en fin d'année où on laisse accéder des élèves à l'année suivante malgré un échec dans un cours, comme si celui-ci n'avait pas d'importance.

Une mauvaise idée parce que :

- Le schéma de qualification existe déjà et fonctionne bien comme ça.
- Il y a un manque d'accompagnement dans la mise en place du CPU de la part des instances qui gravitent autour de l'école.
- Le CPU, associé à la remédiation ne va pas aider certains élèves à accéder à un diplôme dans le qualifiant car cela ne va pas tout régler. Pour certains profils éloignés de la scolarité, l'enseignement en alternance sera la bonne alternative.

Une bonne idée, mais :

- Les deux systèmes devraient pouvoir coexister. La remédiation pourrait être introduite tout en maintenant la possibilité de faire doubler un élève.
- Il faudra établir des limites : jusqu'à quel point faudra-t-il autoriser le redoublement ? Un élève de 23 ans qui se trouve toujours à l'école, ce n'est pas raisonnable.
- La remédiation devra être dosée car un élève qui aurait trop de remédiation serait confronté à une trop lourde charge de travail.
- La remédiation va être compliquée à organiser pour les écoles car il faudra qu'elle soit adaptée aux besoins de chaque élève en difficulté.
- Il faudra accorder les moyens d'augmenter les NTPP (Nombre Total de Périodes Professeurs, calculé d'après le nombre d'élèves présents dans l'école à une date donnée) pour pouvoir organiser les heures de remédiation dans l'horaire scolaire.
- Quel type de remédiation pourra-t-on offrir aux élèves ? Il ne s'agira pas de répéter simplement le cours, ce qui ne serait pas de la remédiation. Il faudra dès lors que les enseignants aient été formés à ce mode d'enseignement.

Quels sont les moyens utilisés par les parents et leurs enfants pour s'informer sur les possibilités d'orientation scolaire et professionnelle ?

Les moyens les plus souvent cités par les participant(e)s ont été, dans l'ordre :

- Internet et les multiples possibilités qu'il offre : les sites dédiés aux métiers, les vidéos de présentation de métiers, les sites d'entreprises et d'écoles...
- Les « Journées Découvertes » organisées par les écoles, les entreprises, voire les communes avec des opérations comme « Place aux Enfants » qui offrent des visites dans des commerces, des entreprises et chez des professionnels locaux.
- Le bouche-à-oreille.

D'autres moyens de s'informer ont également été évoqués :

■ Dans l'univers scolaire :

- L'information donnée au sein de l'école.
- L'avis des enseignants qui ont suivi les élèves.
- Les conseillers d'orientation disponibles dans certaines écoles.
- Les initiatives menées par les filières de qualification comme le « Electromecanix challenge », un concours inter-écoles qui vise à amener des élèves débutants en électromécanique à réaliser une machine simple et ainsi à intéresser un maximum d'étudiants à l'électromécanique.
- Les initiatives menées en fin d'école primaire : les travaux manuels, la présentation des possibilités d'orientation, les conseils des professeurs de 6e primaire.
- Les Centres Psycho-Médico-Sociaux, mais un certain nombre de participant(e)s ont estimé que le personnel des CPMS n'était pas vraiment motivé par cette tâche.

■ Par des services extérieurs :

- Les salons de l'Éducation organisés par les communes ou les services-clubs du type Rotary, Kiwanis, Lions...
- L'information donnée par des organismes spécialisés comme le Service d'Information sur les Études et les Professions. Des participant(e)s ont cependant fait remarquer qu'il fallait éviter d'y amener des élèves qui n'avaient pas encore la maturité de faire des choix.
- Les événements thématiques comme le Festival des Sciences.
- Les visites dans des endroits dédiés à une discipline comme le Parc d'aventures scientifiques et de société (PASS) à Frameries.

■ Les entreprises et secteurs professionnels

- La participation à des événements organisés par les secteurs professionnels comme la « Semaine de la Construction » ou les séances d'information données par Volta, la plateforme mise sur pied par le secteur de l'électrotechnique.
- Les jobs étudiants qui permettent d'avoir une première idée de ce que représentent des métiers ou des secteurs.
- Des visites dans les centres de technologies avancées ou dans les entreprises sur initiative personnelle, en dehors des journées « Portes Ouvertes ».

Point d'attention

Pour les participant(e)s, si l'on veut améliorer les moyens d'information autour de l'orientation dans les métiers ou les filières, il faudrait :

- Avant tout, centraliser l'information. Il y a un assez large consensus pour dire qu'actuellement, il y a trop d'initiatives différentes d'information avec des degrés de qualité très divers. Il serait donc important, pour les parents et les élèves, de pouvoir disposer d'un outil qui regroupe toutes les offres d'enseignement. Il devrait plutôt s'agir d'un site que d'un «bottin» papier qui serait trop difficile à concevoir.

Mais aussi :

- Inciter les élèves à se poser des questions sur les métiers qui les entourent.
- Les confronter concrètement à l'univers professionnel et / ou à des gestes techniques.
- Se donner les moyens d'organiser un matching plus efficace entre les aptitudes, intérêts et envies des enfants et les métiers.
- Cibler l'information aussi sur les élèves et pas seulement sur les parents.
- Sélectionner avec les élèves des entreprises ou des professionnels qui viendraient en classe ou qu'ils iraient visiter.
- Mettre sur pied un organisme / service qui aiderait les écoles à organiser leurs ateliers d'orientation.
- Financer des bourses d'études qui seraient expressément orientées sur les filières qualifiantes.
- Organiser des quizz en classe pour faire réfléchir les élèves à leurs talents et aux choix dont ils disposent, en relation avec ceux-ci.

Une banque de données fiable et complète de l'ensemble des données relatives aux études, filières et métiers pourrait être mise sur pied avec les structures régionales d'information et de promotion des métiers (Cité des Métiers, CEFO, FOREM, Actiris, etc.). À quelles conditions un tel outil serait-il efficace ?

Pour les participant(e)s, le cahier des charges d'un bon outil d'information sur les métiers et les filières devrait comporter :

- Un contenu de qualité : une information neutre et de qualité ; une présentation exhaustive et régulièrement mise à jour des différents métiers et filières de l'enseignement secondaire et supérieur. Une information sur les écoles, mais aussi sur les entreprises et les zones d'emplois par bassins géographiques.
- Une gestion efficace : un opérateur unique pour toute la Fédération Wallonie-Bruxelles pour gérer l'ensemble du projet ; une information préalable des enseignants sur son contenu et son fonctionnement de façon à faire de l'outil un soutien au travail des équipes éducatives pour informer / orienter les élèves ; une communication large autour de l'existence de l'outil pour en assurer la visibilité (flyers dans les écoles, information des parents...).
- Une ergonomie adaptée : un outil de recherche performant par mots-clés (localisation, option, débouchés, degré «option porteuse») ; un langage web qui évite de multiplier les textes ; un référencement dans le Top de Google ; des vidéos présentant des métiers et réalisées par tous les acteurs impliqués (Forem, Ifapme, secteurs professionnels...) ; des liens hypertextes vers les sites d'entreprises et des écoles ; une présentation conviviale adaptée aussi bien aux parents qu'aux élèves.

Cette banque de données devrait-elle être mise en ligne ou l'information devrait-elle aussi être diffusée par d'autres moyens ?

La mise sur pied d'une banque de données concernant les métiers et filières devrait être accompagnée :

- De contacts directs : la proposition rencontre la quasi-unanimité. Les élèves ont besoin de pouvoir rencontrer et discuter avec des personnes du monde de l'entreprise ou de représentants des filières pour être conseillés.
- De facilités d'accès : tout le monde n'ayant pas accès à internet et certaines personnes n'étant pas familières des outils informatiques, il sera important de donner accès au site sur les ordinateurs accessibles à tous et disposant d'une aide dans les bibliothèques et dans des services comme le Forem ou Actiris.